

**Réorganisation
16 mai 2011**

On n'est pas des otages!

Beaucoup d'entre vous se posent des questions sur la nouvelle réorganisation et surtout sur le régime de travail cyclique. Les rencontres bilatérales avec chaque organisation syndicale ont commencé. Mercredi, c'était au tour de la CFDT d'être reçue. Voici un point d'étape. La CFDT a réaffirmé sa position et refuse d'être otage dans « un bras de fer » entre SUD et la direction.

La piétonne :

La mise en place de la « réorg » est prévue le 16 mai 2011, dans le but de séparer les deux dossiers (régimes de travail et réorganisation). Par ailleurs, la direction nous a annoncé le nombre de productivité, soit 24 PT (16 PT à la piétonne et 8 PT au service LDR). Mais ce chiffre, ne ce serait pas définitif. Sur ce point, la CFDT l'a déjà dit, l'emploi doit demeurer à la hauteur des besoins et que les engagements pris par La Poste sur l'égalité professionnelle soient respectés. La CFDT souhaite que les dimensions « santé au travail » et « vie au travail » soient réellement intégrées dans les discussions.

Régime de travail

La direction souhaite remettre en cause le régime de travail actuel. **Suite aux préavis initiés par un syndicat « lundi », des quartiers seraient à découverts.** Ce n'est pas pour autant que les agents doivent subir les conséquences. **Par ailleurs, la CFDT rappelle que ce régime a été construit en toute concertation avec les agents et voté à 60 % en 2007.** Notre objectif était de maintenir des repos de cycle en fin de semaine et en début de semaine, profitant ainsi à ceux qui avaient des attaches en province ou une vie de famille. D'autre part, elle permettait une organisation moins tendue.

La CFDT revendique

Le maintien du régime actuel soit :

- **1 samedi sur 4**
- **1 lundi sur 2**

A défaut d'un autre régime légal avec repos de cycle :

- **1 samedi sur 2**

Au-delà de la piétonne, les chauffeurs LDR seront impactés mais sans pour autant que l'on change leur régime de travail.

- **Pour les autres services (cabine, manuts, tri cedex) rien ne change.**

Conclusion

Depuis toujours, la CFDT a pris ses responsabilités et agira dans le seul intérêt des agents. Les enjeux sont actuellement très importants et ils impliquent une prise de conscience collective afin de peser efficacement sur les futures décisions de La Poste. La « santé au travail » est prioritaire pour la CFDT et nous ne transigerons jamais avec le risque qu'une organisation trop tendue nuise au bien-être des salariés.

Avec vous, pour vous : la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !